

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 10 Septembre 2020 / N° 956.

Prix : 20 DA

ANIE

Charfi :

« La réussite du prochain référendum permettra la mobilisation des énergies pour le développement du pays »

BEM:

Les candidats terminent leurs examens dans de bonnes conditions

APN

Djerad réaffirme la volonté du Gouvernement à poursuivre la lutte contre la corruption et les corrompus

FMI

La crise économique mondiale "loin d'être terminée"

Djerad l'a réaffirmé hier

Le projet de révision de la Constitution, la dernière étape de la construction de l'Algérie nouvelle



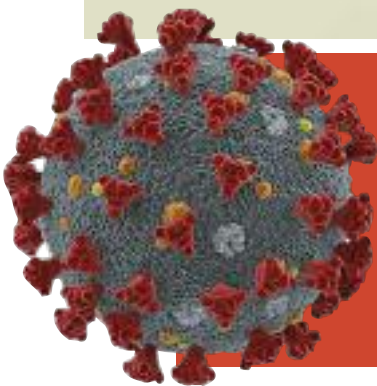
SABRI BOUKADOUM À LA CHAÎNE FRANCE 24

Œuvrer pour la paix dans les pays voisins relève de "l'intérêt stratégique" de l'Algérie



Coronavirus:

278 nouveaux cas, 196 guérisons et 10 décès durant les dernières 24



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
YHEK I FELUKH, EOY-III A SEBIRH

لَا تَقْرَأُوا الْقُرْآنَ وَلَا تَسْمَعُوهُ أَوْ يَخبرُكُمْ بِهِ آتُونَ إِلَّا أَنْ يَخْرُجُوا مِنْكُمْ لِيَأْخُذُوا زَكَاةً مِنْكُمْ وَإِنْ كُنْتُمْ رَاءِيَهُمْ فَاصْلَوْهُمْ كَمَا صَلَّيْتُمْ عَلَى رُسُلِكُمْ مِنْ قَبْلِهِمْ وَتَسْلَمُونَ عَلَيْهِمْ

الحملة الوطنية التاسعة عشرة لصندوق الزكاة

1442 هـ / 2020 م

تُدفع الزكاة :

- بالمساجد عبر الوطن
- بالحسابات البريدية الولائية

<https://www.marw.dz/zakate/>
ANEP GRATUIT N°0059

Djerad l'a réaffirmé hier

La révision de la Constitution, une étape charnière dans la vie politique de notre pays

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, hier, que le projet de révision de la Constitution constituait "l'un des principaux engagements" du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour l'édification de l'Algérie nouvelle. "Le projet de révision de la Constitution, initié par le Président de la République, vient en consécration et en exécution de l'un de ses principaux engagements dans le domaine politique pour l'édification d'une nouvelle République", a déclaré le Premier ministre, lors de la présentation du texte de loi portant projet de révision de la Constitution devant les membres de la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du président de l'APN, Slimane Chenine et du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmami. Le Premier ministre a rappelé que l'amendement constitutionnel "figurait en tête des promesses électorales faites par le Président Tebboune". "Des engagements sincères qu'il a commencé à concrétiser sur le terrain selon une vision stratégique claire et un calendrier défini qui exigent de nous tous de faire preuve de réalisme et de se focaliser sur les questions cruciales de la Nation inhérentes aux fondements pérennes de l'Etat". Pour M. Djerad, l'amendement constitutionnel se veut "une étape très importante, voire charnière dans la vie politique de notre pays, d'autant qu'il favorise une véritable séparation des pouvoirs et renforce la relation entre le Gouvernement et le Parlement et partant permet de concrétiser les engagements pris pour l'édification de la nouvelle République".

À noter que le projet de révision de la Constitution, initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été adopté, dimanche soir, par le Conseil des ministres, durant sa réunion présidée par le Chef de l'Etat. Le projet de révision de la constitution sera soumis au vote du Parlement, avant que le peuple ne s'exprime à son sujet au cours du référendum populaire prévu le 1er novembre prochain. Ce projet comporte autant d'éléments qui confortent l'unité de la Nation et ses constantes, consacrent le respect de la volonté populaire, et consolident la cohésion nationale, le principe de séparation des pouvoirs et l'équilibre des pouvoirs, l'alternance au Pouvoir, la moralisation de la vie politique et la transparence dans la gestion des deniers publics, de même qu'ils épargnent au pays toute dérive de despotisme tyrannique et préservent les droits et libertés des citoyens. Le projet d'amendement constitutionnel assoit les bases juridiques pérennes de la nouvelle Algérie démocratique, à commencer par un changement radical du mode de gouvernance et de ses mécanismes, à travers l'élargissement des prérogatives de contrôle du Parlement et des dispositifs de contrôle, la prévention et la lutte contre la corruption, la consécration de la Justice sociale, l'ancrage du pluralisme médiatique libre et indépendant, l'encouragement des jeunes à participer à la vie politique et l'adoption d'une méthodologie de dialogue et de concertation pour parvenir à des solutions consensuelles, à la faveur de la Déclaration du 1er Novembre 1954, source d'inspiration et référence immuable des politiques de l'Etat. Le Président de la République qui intervenait lors de la réunion du Conseil des ministres, a déclaré que "le projet de révision constitutionnelle assure toutes les garanties pour la régularité des élections, aussi bien par la constitutionnalisation de l'Autorité indépendante de surveillance des élections, que par une codification stricte du financement politique, à l'effet de préserver la liberté de la volonté populaire, l'égalité des chances pour le vote et la candidature, pour que la voix de l'électeur soit respectée et la scène politique renforcée par une nouvelle génération d'élus".



aux revendications du Hirak populaire authentique béni", a affirmé le Président de la République, faisant part de son attachement à ce que "la Constitution, dans sa nouvelle mouture, soit le plus largement consensuelle tout au long de son élaboration, et ce en permettant aux différentes franges de la société et aux faiseurs d'opinion publique d'en débattre durant plus de quatre mois, en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire". Le Président Tebboune a rappelé également que "les promesses électorales sont des engagements sincères dont j'ai entamé la mise en œuvre suivant une stratégie claire et un calendrier bien défini, lesquels nécessitent de notre part davantage de réalisme, loin de toute quête des détails et des formalités au détriment des questions fondamentales inhérentes aux fondements pérennes de l'Etat". "Ce qui est rendu public à partir des procès anti-corruption, laquelle figure parmi les raisons de la décadence des pays, dénote le niveau de la déliquescence morale et la profondeur du mal fait aux institutions de la Nation et à ses richesses, mais aussi une crise de confiance de fond entre Gouvernants et gouvernés", a estimé le Président de la République. De ce fait, ajoute le Président Tebboune, "le règlement de cette crise est une condition sine qua non de l'édification de l'Algérie nouvelle où personne ne sera protégé par son immunité, ni par son influence". "L'on ne sera protégé que par l'honnêteté dans la parole, le dévouement dans l'action, l'attachement permanent à la créativité et le déni de soi, pour que chaque citoyen, notamment les jeunes, perçoive le changement et sache que l'Etat est véritablement au service du citoyen. C'est ainsi qu'il pourra reprendre confiance en lui et en ses institutions, pour être un acteur influent dans la démocratie participative", a-t-il conclu.

H.M

Boukadoum à la chaîne France 24 : « Dès que le Comité scientifique recommandera la réouverture des frontières, le gouvernement le fera »

Le ministre des affaires étrangères, Sabri Boukadoum a évoqué, lundi, dans un entretien accordé à la chaîne France 24, la question de la réouverture des frontières du pays, fermées depuis la mi-mars dernier en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Sans avancer aucune date au sujet de la réouverture des frontières, Sabri Boukadoum a renvoyé la balle au Comité scientifique de suivi de l'épidémie du coronavirus en Algérie. Sabri Boukadoum a indiqué que « c'est le Comité scientifique » qui fait des recommandations au gouvernement sur tous les sujets liés à la gestion de l'épidémie. « Dès que le Comité scientifique recommandera la réouverture des frontières, le gouvernement le fera, a dit le MAE. La fermeture des frontières dure depuis six mois. La compagnie aérienne nationale Air Algérie n'opère et la compagnie nationale de transport des voyageurs n'ont opéré que des vols et des traversées pour rapatrier les algériens bloqués à l'étranger, dont le nombre a dépassé les 31 000 personnes rapatriées. Le dernier vol de rapatriement est prévu le 11 septembre. Face à cette fermeture, plusieurs voix se sont élevées en appelant les autorités du pays à procéder à la réouverture des frontières du pays. Le premier est le député de la communauté algérienne à l'étranger, Noureddine Belmeddah qui mène depuis quelques jours une campagne sur les réseaux en multipliant les appels à la réouverture des frontières. Il a même fait savoir sur sa page Facebook qu'il a adressé une lettre au président de la République en l'interpellant sur l'urgence de rouvrir les frontières. L'ancien ministre du Trésor (juin 1991-février 1992), Ali Benouari, s'est lui aussi exprimé sur la réouverture des frontières de l'Algérie. Dans un texte posté sur sa page Facebook, Ali Benouari a estimé que le comité scientifique de suivi de l'épidémie du coronavirus en Algérie ne s'est pas montré très favorable à l'ouverture des frontières du pays. L'ancien ministre a rappelé dans ce sens les déclarations du président de l'Ordre des médecins et membre du Comité scientifique le docteur Mohamed Bekkat Berkani qui s'est montré très prudent quant à la réouverture des frontières. Pour Ali Benouari : « Observer la situation », c'est bien, mais pendant combien de temps? Sachant que plus le temps passe, plus les effets du confinement se révéleront plus dommageables pour l'économie et la société que le Coronavirus lui-même. Je pense, bien sûr, à sa mortalité, qui est partout très faible. L'ancien ministre s'est demandé si le conseil scientifique n'est-il pas le mieux qualifié que les politiques pour définir ces préalables sanitaire pour la réouverture des frontières. Estimant que « les Algériens ont le droit de savoir, sinon la fermeture des frontières revêtirait un sens purement politique », il a indiqué : « Il n'est quand même pas anodin d'imposer, pour une durée indéterminée, une sorte d'ISTN à toute la population et une sorte de bannissement aux Algériens vivant à l'étranger. Ali Benouari a estimé que « nous serions bien inspirés de prendre exemple sur le pragmatisme tunisien ».



Sabri Boukadoum à la chaîne France 24 : Œuvrer pour la paix dans les pays voisins relève de "l'intérêt stratégique" de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a déclaré, mardi que le maintien de la paix et la sécurité au Mali, en Libye et dans tous les pays voisins, relevait de "l'intérêt stratégique" de l'Algérie qui s'apprête, par ailleurs, à organiser un référendum sur la révision de la Constitution, devant marquer "un lien entre le passé et le futur de la nouvelle Algérie". Dans un entretien qu'il a accordé à la chaîne France 24, M. Boukadoum a évoqué notamment les relations algéro-françaises, la crise libyenne, les troubles au Mali et la situation sanitaire liée à l'épidémie Covid-19 et le prochain référendum constitutionnel, prévu le 1er novembre prochain.

Sur le registre des relations algéro-françaises, le ministre souhaite "des relations apaisées" entre l'Algérie et la France qui tiennent compte de l'aspect historique. "Les relations personnelles excellentes du président de la République Abdelmadjid Tebboune avec son homologue français Emmanuel Macron prètent à l'optimisme". À ce titre, M. Boukadoum a pris note de la désignation de deux historiens pour travailler ensemble à la résolution des désaccords liés à la mémoire algéro-française, Benjamin Stora pour la France et Abdelmadjid Chikhi pour l'Algérie ? "Nous allons de l'avant, pour ce qui a trait notamment aux archives, aux essais nucléaires à Reggane dans le Sud". Pour le ministre, le rapatriement des crânes des 24 héros de la résistance algérienne "est un geste qui va ouvrir la voie à d'autres mesures du genre". À une question liée à une éventuelle visite d'Etat du président Tebboune en France, le ministre dira : "Nous n'avons pas de date pour des raisons simples, à savoir, l'épidémie de Covid-19". La visite du Président doit intervenir, explique le ministre après une préparation avec son homologue français, et à d'autres niveaux de responsabilités. Pour ce qui est de l'ouverture des frontières, il insiste que la décision revient au comité scientifique qui recommande des mesures au gouvernement selon les données et suivant ses propres critères.

L'Accord de paix au Mali n'est pas caduc

Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que

Constitution : L'Observatoire national de la société civile, un organe consultatif

L'Observatoire national de la société civile est une nouvelle instance dont les missions principales sont fixées par le projet de révision constitutionnelle présenté mardi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad devant la Commission des affaires juridiques et administratives, et des Libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon l'article 213 du Titre 5 intitulé "Des organes consultatifs", l'Observatoire national de la société civile "est un organe consultatif placé auprès du Président de la République", et il "émet des avis et recommandations relatives aux préoccupations de la société civile". L'Observatoire contribue, selon le même article, à "la promotion des valeurs nationales et la pratique démocratique et citoyenne et participe avec les autres institutions à la réalisation des objectifs de développement national". Figurent également dans la nouvelle Constitution les organes consultatifs placés auprès du président de la République suivants : le Haut conseil islamique (HCI), le Haut conseil de sécurité (HCS), le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), le Haut conseil de la jeunesse, le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST) et l'Académie algérienne des sciences et des technologies. Lors d'une entrevue accordée aux représentants des médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait mis en avant le rôle axial de la société civile dans le traitement des problèmes quotidiens du citoyen. "Je mise sur la société civile pour son honnêteté et je crois en le mouvement associatif qui s'intéresse au quotidien des citoyens", avait-il confié. Abondant à ce sujet, le Président Tebboune s'est dit "fier de tous ces jeunes qui activent bénévolement, en sa-

crifiant leurs week-ends au service des malades ou pour la protection de l'environnement". Pour sa part, le Premier ministre Abdelaziz Djerad avait affirmé, mars dernier, que le Conseil national économique et social (CNES), auquel a été ajouté le volet environnement, serait promu afin de lui permettre de jouer un rôle consultatif "pionnier" dans la prise de décision et la consolidation du dialogue entre les différentes franges de la société. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie d'installation de M. Rédha Tir, nouveau président du CNES, M. Djerad avait estimé que la relance du CNES contribuerait sans aucun doute à l'édification de la nouvelle Algérie en s'appuyant sur trois axes, à savoir la transition énergétique, le développement humain et l'économie de la Connaissance et numérique. Il aura également pour mission d'assurer la permanence du dialogue et de la concertation entre les partenaires économiques et sociaux nationaux. Le CNES, poursuivait M. Djerad, sera promu sous l'autorité du Président de la République pour devenir un Centre d'études et de recherches (Think tank), au profit du développement national, et accomplir un rôle pionnier en matière d'assistance à la prise de décision dans les différents domaines de l'action publique. Cette instance consultative qui comprendra dans sa composition, des syndicats, des patrons, des associations ainsi que des compétences scientifiques et intellectuelles, sera "un espace d'expression responsable et d'interaction positive avec les aspirations des différentes catégories de la société". Et d'ajouter le Conseil aura "un rôle pivot dans la réforme du système national de la protection sociale et la garantie de sa pérennité afin de consolider le modèle social auquel sont attachés les enfants de notre peuple".

le changement opéré au Mali est non-constitutionnel et contraire aux principes de l'Union africaine (UA) et la Déclaration d'Alger qui bannit les changements non-constitutionnels. "Nous souhaitons pas que le peuple malien souffre davantage. C'est trop pour lui", a-t-il fait remarquer, soulignant l'impératif d'"une transition la plus courte possible". Dans la conjoncture actuelle, le ministre présente l'Accord de paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger comme "la meilleure voix pour régler les problèmes notamment au Nord du pays". "Ce n'est pas caduc avec la nouvelle conjoncture", a-t-il fait valoir. "Les Maliens eux-mêmes, les parties faisant partie de la médiation, Américains, Européens, Union africaine, Cédéao, en plus de l'Algérie en tant que chef de file, le disent aussi". Pour le ministre le rétablissement de l'ordre constitutionnel au Mali et le règlement de la crise en Libye et le maintien de la paix et la sécurité dans les pays voisins relevait de "l'intérêt stratégique de l'Algérie, celui de protéger les Algériens". S'agissant de la crise libyenne, "en Algérie c'est clair, nous ne voulons pas, nous ne souhaitons pas et nous demandons à ce qu'il y ait cessation complète de l'envoi d'armes en Libye quelle que soit la partie qui le fait". À l'occasion, il a rappelé que l'Algérie était le premier pays à dire qu'il fallait cesser les livraisons d'armes à différentes parties libyennes bien avant la Conférence de Berlin, en qualifiant la situation de "guerre par intermédiaire". "Ce n'est pas utile, ce n'est pas opportun et c'est illégal", a-t-il fustigé, arguant que cela était la demande des pays voisins, et que l'une des recommandations de la conférence de Berlin était de cesser immédiatement le déversement des armes, ceci en sus de la résolution des Nations Unies qui l'interdit aussi. Il a rappelé, à cet égard, que les Européens ont fait une certaine démarche avec leur initiative pour (IRINI) pour faire respecter l'embargo sur les armes imposé à la Libye, pour le Nord. Mais, pour le minis-



tre "il faut que ça touche partout", a-t-il plaidé. À ce sujet, il a estimé qu'il il existait de fortes chances pour les démarches de règlement en cours d'aboutir. Pour ce faire, a dit le ministre: "Nous devons convaincre d'abord toutes les parties libyennes. Il n'y pas que deux (parties), les autorités à l'Est et à l'Ouest comme le désigne le schéma habituel". Au niveau libyen, le ministre a relevé "une bonne écoute". "Il faut qu'on arrive à les convaincre de la nécessité de miser sur le dialogue pour régler les problèmes qui existent entre eux", a-t-il soutenu. "Nous sommes convaincus que cela est possible nous avons la même approche avec les pays voisins, dont la Tunisie nous souhaitons que l'Egypte, autre pays voisin, adhère à cela, est c'est bien le cas dans une certaine mesure", a-t-il enchaîné. Et de rappeler à ce titre: "Nous avons pris l'initiative il y a environ six mois d'associer tous les pays dans le grand voisinage, en Afrique et en Europe, dont les Italiens les Maltais les Grecs", et tous ceux qui ont un intérêt particulier pour la Libye. Ils nous écoutent avec beaucoup d'attention".

R.P

APN : Djerad réaffirme la volonté du Gouvernement à poursuivre la lutte contre la corruption et les corrompus

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réaffirmé, hier à

Alger, la volonté du Gouvernement à poursuivre la lutte contre la corruption et les corrompus "à tous les niveaux". "Au niveau du Gouvernement, la lutte contre la corruption et les corrompus se poursuit, quotidiennement, à tous les niveaux", a indiqué le Premier ministre à l'issue des interventions des présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de Slimane Chenine, président de l'APN, de Belkacem Zeghmami, ministre de la Justice, Garde des sceaux et de Basma Azouar, ministre des Relations avec le Parlement. "Il nous appartient à tous de regagner progressivement la confiance du peuple et nous allons œuvrer, ensemble, à l'avenir à assainir la société algérienne", a-t-il dit, soulignant que "la majorité intègre, propre et honnête l'emporte sur la minorité corrompue". Rappelant que le peuple algérien est sorti le 22 février 2019 "contre le système autoritaire et l'injustice", M. Djerad a estimé que "notre principale base et dénominateur commun est la Déclaration du 1er Novembre, en tant que référent qui nous rassemble tous, en dépit des différentes tendances politiques". Evoquant la Constitution, le Premier ministre a fait savoir qu'elle sera un nouveau départ qualitatif devant permettre aux jeunes particulièrement, de tenir en compte tous les efforts consentis pour l'édification de "l'Algérie nouvelle". Il a considéré que les observations faites par les députés de l'APN "sont précieuses, dans le fond et la forme, et seront prises en compte par la Commission compétente", relevant, en revanche, que "certains points nécessitent des éclaircissements". Le projet de révision constitutionnelle -ajoute le Premier ministre- a fait l'objet "d'un dialogue entre le Gouvernement et le Parlement, aussi bien durant les rencontres bilatérales avec le président de l'APN qu'à travers les rapports et l'échange de vues".



Ali B

ANP : Multiples opérations de lutte anti-terroriste et contre diverses formes de criminalité du 2 au 8 septembre

Diverses opérations de lutte antiterroriste et contre toute forme de criminalité organisée ont été menées du 2 au 8 septembre par différents détachements de l'Armée nationale populaire (ANP). « Dans la dynamique des efforts continus pour la lutte antiterroriste et contre toute forme de criminalité organisée, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période du 02 au 08 septembre 2020, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tous le territoire national ». Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans le pays, un détachement de l'ANP, en coordination avec les services de la Gendarmerie Nationale, de la Sûreté Nationale et des Douanes, ont intercepté, lors de deux opérations distinctes à Nâama, trois (3) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux et (23) kilogrammes, tandis que des Garde-frontières et les services de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, à Béchar, trois (03) narcotrafiquants et saisi une autre quantité de kif traité s'élevant à un (1) quintal et (36,3) kilogrammes. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, les Services de la Gendarmerie Nationale et les Garde-frontières ont appréhendé, lors d'opérations distinctes à Tlemcen, Relizane, Bordj Bou Arreridj, M'sila et Constantine, dix (10) narcotrafiquants et saisi (33,4) kilogrammes de kif traité et (1358) comprimés psychotropes, alors que deux (02) véhicules tout-terrain chargés de (345600) unités d'articles pyrotechniques ont été saisies à El Oued. À Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Tindouf et Djanet, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté (70) individus et saisi trois (03) camions, (18) véhicules tout-terrain, (147) groupes électrogènes, (69) marteaux piqueurs, (04) détecteurs de métaux, (20) kilogrammes de substances chimiques, (10,64) kilogrammes de TNT, (70) mèches de détonation, (11) sacs de mélange de pierres et d'or brut, et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que (41,62) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, alors que des quantités de carburants s'élevant à (26384) litres ont été saisies à Tamanrasset, Tindouf, Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras. Par ailleurs, les Garde-côtes et les services de la Gendarmerie Nationale ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (61) individus à bord d'embarcations de construction artisanale à Jijel, Annaba, El-Tarf et Ain Temouchent, tandis que (113) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, El Oued, Tamanrasset et Souk Ahras.

T.M

Justice : Zeghmati : « le Parlement n'a pas le droit de contrôler les actions du président »

Le ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a déclaré, hier que le Parlement n'a pas le droit de contrôler les actions du président de la République. Le ministre Zeghmati a déclaré, en réponse aux préoccupations des présidents de groupes parlementaires concernant le projet d'amendement à la constitution au Parlement, qu'il existe des pouvoirs exclusifs liés au président de la République et que personne d'autre ne peut les exercer. Le ministre a ajouté que le Parlement a le droit de contrôler les actions du gouvernement, soulignant que le président de la République ne dépendait pas du pouvoir exécutif. Évoquant la lutte contre la corruption, le ministre a indiqué que le plus important des mécanismes est de séparer l'argent de la politique. « Si on ne trouve pas les mécanismes juridiques et constitutionnels qui nous permettent de lutter contre l'argent qui corrompt la politique, on ne réussira pas, même si on adopte la meilleure constitution au monde », a expliqué le même responsable. « Il n'y a ni efficacité ni succès pour une constitution qui ignore la réalité sociale, économique et culturelle du peuple », a indiqué le ministre de la Justice, et d'ajouter « le peuple algérien est un peuple pragmatique. Il ne croit qu'en ce qu'il voit ».

Une recherche ardue pour une "Licence Moudjahid": Les propriétaires de taxi se plaignent de l'impossibilité de les obtenir



Ceux qui recherchent un permis de taxi se plaignent de la procrastination administrative et bureaucratique à laquelle ils sont confrontés au niveau des directions des transports, pour une augmentation du nombre de documents requis et de l'obligation de se soumettre à certaines conditions, le conducteur fait face à un problème difficile et permanent, qui est l'obtention d'une "licence de moudjahidines", devenu comme un trésor perdu après le décès de nombreux moudjahidines, vu que la licence revient par la suite directement pour les héritiers. L'acquisition d'un permis de place pour un chauffeur de taxi est devenue très difficile à l'obtenir, car de nombreux jeunes se plaignent du phénomène qui les a tourmentés, ce qui les a poussés à faire appel au ministère des Transports pour revoir les conditions d'obtention d'un permis de place, dont certaines sont devenues un fantasme. Dans cette affaire, un syndicaliste des chauffeurs de taxi, Khalil A nous a confirmé que ceux qui recherchent un permis de «place», ainsi que les chauffeurs de taxi, souffrent sur le terrain, car le dossier contient encore beaucoup de documents», suivi de la souffrance de la bureaucratie et d'attente d'un délai pouvant aller jusqu'à 4 mois pour répondre, soit par acceptation, soit par un rejet. Notre interlocuteur poursuit ses propos " dans le cas où l'agrément est obtenu, et suite à la loi édictée en 2010, le conducteur est contraint de suivre un institut de formation spécial pour la formation

professionnelle, pour obtenir un diplôme après 15 jours d'apprentissage des ABC de la relation avec la clientèle et des mesures de protection en cas d'accidents et autres...Le plus gros problème et la condition de base qui hante les conducteurs demeurent, c'est d'obtenir le permis des moudjahidines, sinon tous les efforts seront vains. «Après une période d'un an d'obtention du diplôme, et non l'obtention de la licence moudjahidin, le diplôme est définitivement révoqué et le titulaire n'a plus qu'à suivre une nouvelle formation." A ce sujet, Khalil comme de nombreux conducteurs regrettent les conditions d'obtention la licence des moudjahidines, qui est imposée par le ministère des Transports, soulignant que ce document est devenu rare ces dernières années, en raison du décès de la majorité des moudjahidines et du transfert de la licence aux héritiers. Alors que certains héritiers préfèrent les exploiter pour eux-mêmes", nous a-t-il affirmé, avant de poursuivre " Cette condition fracassante oblige les chauffeurs de taxi à appeler à chaque fois le ministère des Transports pour l'annuler et faire de la licence de taxieur un dossier purement administratif, d'autant plus que le chauffeur de taxi paie des impôts et contribue aux revenus de l'Etat. En revanche, notre interlocuteur a souligné que les applications liées aux taxis ont contribué à la détérioration des conditions de près de 20 000 chauffeurs de taxi urbains dans la wilaya d'Alger, après qu'ils se soient transformés "en un concurrent pour eux sur les clients".

M.W. Benchabne

BEM : Les candidats terminent leurs examens dans de bonnes conditions

Pprès de 700.000 candidats à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2020 ont terminé mercredi leurs épreuves, ayant duré 3 jours, à travers tout le territoire national, dans de bonnes conditions, tout en étant "optimistes" quant à leurs chances de réussite, a-t-on constaté. Des candidats ont mis en avant les bonnes conditions d'organisation de l'examen, ajoutant que tous les moyens ont été réunis afin d'assurer le bien-être tant des candidats que des encadreurs. Selon eux, le protocole sanitaire a été appliqué à la lettre tout au long de la période des épreuves qui étaient abordables. Optimiste à son arrivée en classe d'examen au Lycée Omar Ibn El Khattab, Maroua, 15 ans, a révélé que toute la peur qu'elle ressentait, le premier jour, s'est "dissi-

pée", après avoir bien répondu aux sujets des matières scientifiques et littéraires qu'elle a jugé "faciles". Pour Khadija, candidate libre a exprimé, au lycée Mohamed Lamine Lamoudi à Mohammadia, sa "pleine confiance", notamment après avoir répondu au sujet du français avec succès. Elle a affirmé qu'elle n'avait plus peur du nouveau coronavirus, grâce à l'application du protocole sanitaire au sein du centre y compris la disponibilité du gel désinfectant, la désinfection des salles et le respect de la distanciation physique. De son côté, la directrice de l'Education nationale d'Alger ouest, Sounia Gaid a souligné que la session du BEM pour l'année scolaire 2019-2020 s'est déroulée "dans de bonnes conditions", citant la présence quotidienne des encadreurs mais aussi des candidats aux

centres d'examen. Cette session qui s'est déroulée dans une conjoncture "exceptionnelle" du fait de la pandémie de Covid-19 a permis aux encadreurs d'acquérir une expérience en matière d'organisation des examens. Le ministère de l'Education nationale s'est félicité, selon des sources proches, des conditions générales d'organisation du BEM. Le nombre de candidats à cette session "facultative" pour les scolarisés, s'est établi à 669.379 candidats répartis sur 2.556 centres d'examen supervisés par 163.900 encadreurs. Le nombre des candidats scolarisés s'élève à 645.798 candidats, dont 345.136 filles et 300.662 garçons, tandis que le nombre des candidats libres s'est établi à 23.581 candidats.

Houda H

Illizi :

160 arbres ravagés par les flammes dans deux exploitations agricoles à Djanet

Au moins 160 arbres ont été ravagés dans un incendie, qui s'est déclaré au niveau de deux fermes mitoyennes au quartier Azelouaz, dans la commune de Djanet (Illizi). Les sapeurs pompiers sont aussitôt intervenus pour maîtriser les flammes, qui ont détruit plus de 60 palmiers et 100 arbres, dont 47 fruitiers, en sus de la dégradation de 15 mètres linéaires de réseau d'irrigation de goutte-à-goutte et d'une importante surface de couvert végétal. Pour venir à bout du sinistre, la protection civile a mobilisé 17 agents, trois (3) camions citernes et deux ambulances, en plus de la prise d'une série de mesures préventives.

Mascara :

Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans l'escroquerie sur Internet

Une bande criminelle spécialisée dans l'escroquerie par le biais d'Internet a été démantelée, mardi soir à Mascara, par les services de la Sûreté de wilaya. Cette bande criminelle comprend deux ressortissants étrangers, actuellement en état de fuite. Les enquêteurs avaient réussi, après la réception d'une plainte émanant de deux victimes de ce gang, à arrêter deux individus de nationalité algérienne et à la saisie d'une somme d'argent de près de 2 millions et 450.000 DA et de 4.000 euros, en plus d'une quantité de graines. En effet, les mis en cause faisaient croire à leurs victimes que ces graines étaient utilisées dans la préparation de produits de beauté. Les deux victimes ont déposé une plainte, au début du mois de septembre en cours, devant la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté de wilaya de Mascara, selon laquelle elles ont été victimes d'escroquerie par des inconnus, après avoir eu connaissance d'une publicité sur le réseau Internet, qui s'est avérée fautive par la suite. Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal de Mascara. L'un d'entre eux a été placé en détention provisoire et l'autre sous contrôle judiciaire. Les recherches se poursuivent pour appréhender les deux complices étrangers.

Accident de la route :

36 morts et 1537 blessés en une semaine

Trente six (36) personnes ont trouvé la mort et 1537 autres ont été blessées dans 1201 accidents de la route, survenus du 30 août au 5 septembre à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile rendu public. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes où 5 personnes sont décédées et 71 autres ont été blessées suite à 50 accidents de la route. Concernant le dispositif de la Protection civile de lutte contre les incendies de forêt, il a été enregistré, durant la même période, 229 incendies, dont 94 feux de forêts, 52 incendies de maquis, 57 incendies d'herbes et 20 incendies de récoltes. S'agissant du dispositif de surveillance des plages, les agents de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 6006 interventions ayant permis de sauver de la noyade 4371 personnes et assuré les premiers secours à 1399 autres, selon la même source, qui annonce le décès de 20 personnes par noyade dont 14 dans des plages interdites à la baignade. Pour ce qui est des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 299 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas portant sur la pandémie rappelant aux citoyens l'obligation du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Les unités de la Protection civile ont effectué également 430 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas. Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que les quartiers.

Tizi Ouzou :

10 ans de prison ferme pour "constitution de bande de malfaiteurs et tentative de vol"

Un individu impliqué dans une affaire de stupéfiants et qui était sous le coup d'un mandat de recherche depuis juillet dernier par la justice a été arrêté et placé en détention courant de cette semaine à Tizi-Ouzou par les services de la sûreté de wilaya. L'individu a éclopé d'une peine de 10 années de prison assortie d'une amende de 500 000 DA, , ajoutant, par ailleurs, que deux autres individus ont été appréhendés durant la même période dans la localité de Tadmait, Ouest de Tizi-Ouzou, et un véhicule et du matériel utilisé pour commettre leurs forfaits ont été saisis. Présenté devant le parquet de Tizi-Ouzou, pour "constitution de bande de malfaiteurs et tentative de vol", ils ont été placés en détention provisoire.

Bouira : 4 employés mis sous mandat de dépôt et 6 autres mis sous contrôle judiciaire



Suite à la plainte déposée par la direction de l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf et après, enquête et investigation menées depuis près de deux ans par la brigade économique de la sûreté de wilaya de Bouira sur l'affaire de distribution de prêts à certains employés à l'insu de la direction et du syndicat par la commission des œuvres sociales de l'EPH Mohamed Boudiaf a porté ses fruits. En effet, une dizaine d'employés, membres de ladite commission jusqu'au 18 octobre 2018, ont été présentés hier, devant le procureur de la Ré-

publique près le tribunal de Bouira. Les enquêteurs de la brigade économique ont découvert des dysfonctionnements et des anomalies dans la gestion des œuvres sociales de l'hôpital, à en croire plusieurs sources. La genèse de l'affaire remonte à 2018, lorsque la section du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) de l'EPH avait reçu un dossier contenant une liste des employés ayant bénéficié des prêts qui leur ont été accordés par la commission des œuvres sociales, et ce, depuis 2016. Le montant du prêt est estimé alors par le syndicat à la somme de 2 750 000 DA. Le SAP avait affirmé qu'à la fin de 2018, aucun prêt n'avait été remboursé. Le partenaire social avait

aussi réclamé la restitution du montant en question et l'affichage des bilans financiers de la commission des œuvres sociales pour les années 2016, 2017 et 2018. La direction de l'établissement public hospitalier. Présentés, hier, devant le procureur de la République du tribunal de Bouira, les employés impliqués dans cette affaire, après avoir entendu les accusés, le magistrat a ordonné la mise sous mandat de dépôt de quatre (04) employés et six (06) autres employés ont été mis sous contrôle judiciaire, pour les chefs d'inculpation de mauvaise gestion, dilapidation de deniers publics et utilisation de deniers public à des fins personnelles.

Complexe sidérurgique de Bethioua (Oran) : Incendie dans la zone de stockage des déchets ferreux

Un incendie s'est déclaré dans la zone de stockage des déchets ferreux du complexe sidérurgique Tosyali de Bethioua, dans la wilaya d'Oran, sans causer de pertes humaines. C'est ce qu'a indiqué mardi la cellule de communication du complexe. Les causes de cet incendie, qui s'est déclenché lundi soir, selon la même source, sont dues à des étincelles engendrées par le frottement des déchets ferreux lors de leur traitement et transformation. Ces déchets ont mis le feu à des substances chimiques, notamment l'huile. En raison des vents, le feu s'est propagé dans la zone de stockage des déchets ferreux qui s'étend sur une superficie de 1.000 m2. Les agents de nettoyage, de sécurité et de l'environnement du complexe, ainsi que ceux de la Protection civile, sont intervenus pour éteindre l'incendie, qui n'a pu être maîtrisé qu'à une heure avancée de la nuit de lundi, a-t-on indiqué. Les services de la Protection civile ont précisé, pour leur part, avoir mobilisé 15 engins d'extinction de différents types, 4 véhicules de liaison et deux ambulances, ainsi que 85 agents de différents grades. Les agents de nettoyage, de sécurité et de l'environnement poursuivent leur opération, consistant à refroidir le fer chauffé afin d'éviter d'autres étincelles, a indiqué la cellule de communication du complexe.

Oran

Plus de 70 personnes arrêtées à l'hôtel Sheraton

Plus de 70 personnes, dont 30 femmes, ont été interpellés et arrêtés hier soir par les services de sécurité de la wilaya d'Oran lors d'une fête organisée à l'hôtel Sheraton d'Oran. Selon des sources locales, les éléments de sécurité d'Oran ont arrêté hier soir, suite à des informations parvenues aux services de Police d'Oran, plus de 70 personnes, dont 30 femmes, qui faisaient la fête à l'hôtel Sheraton. Les informations faisaient part de la reprise des activités du club de l'hôtel en question, malgré les restrictions relatives aux mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus. Les éléments de la police ont mené une perquisition dans l'hôtel durant la nuit, équipés de caméras afin d'enregistrer les faits. Une fois à l'intérieur du club, les policiers ont arrêté tous ceux qui s'y trouvaient. Les mis en cause ont été transférés au quartier général de la police et ont été traduits devant le procureur de la République, après une première déposition auprès des policiers. Le procureur de la République a prononcé la libération des prévenus, et a ordonné des sanctions à leur rencontre pour « violation des mesures de quarantaine ». Toutefois, la décision des gérants de l'hôtel Sheraton reste en attente.

Rapatriement :**ASL Airlines propose des vols jusqu'au 30 septembre**

La compagnie aérienne ASL Airlines France a annoncé des vols de rapatriement supplémentaires entre l'Algérie et la France, afin de rapatrier les ressortissants bloqués sur place en raison de la propagation de la pandémie de la Covid-19, a annoncé la compagnie aérienne sur son site officiel. En effet, ASL Airlines propose des vols au départ des aéroports d'Alger, Annaba et Bejaia vers Roissy, ainsi qu'entre la capitale algérienne et Lyon, et ce Jusqu'au 30 septembre 2020. ASL Airlines France collabore avec la cellule de crise du Ministère des Affaires Etrangères en France, ainsi que les services consulaires français en Algérie et les autorités algériennes, afin de pouvoir organiser des vols de retour spéciaux réguliers dans le sens unique de l'Algérie vers la France », précise la compagnie. Tous les vols qui seront en vente sur www.aslairlines.fr pour un voyage jusqu'au 30 septembre 2020 inclus sont des vols dits de retour spéciaux et sont soumis à des conditions particulières indiquées sur cette page, selon la même source. La compagnie aérienne a rappelé que « tous les vols de et vers l'Algérie en vente à partir du 1er octobre 2020 sont des vols commerciaux, soumis à la réouverture des frontières, et qui pourront donc être annulés ultérieurement si les frontières n'ont pas été rouvertes ». La compagnie a précisé qu'elle appliquerait un tarif à partir de 320 € TTC pour tous les vols vers Paris et à partir de 290 € TTC pour tous les vols vers la province. ASL Airlines France « a mis en place une réduction de 15 % sur tous ces vols de retour spéciaux pour tous les étudiants inscrits à la rentrée dans des écoles ou des universités en France, sur présentation de leur visa ».

FMI**La crise économique mondiale "loin d'être terminée"**

La crise économique mondiale est "loin d'être terminée" avec une reprise "fragile", estiment des responsables du FMI, jugeant "peu probable" une reprise complète "sans une solution médicale permanente". La reprise est là mais elle est "inégalitaire entre les régions et les secteurs", déplorent Kristalina Georgieva et Gita Gopinath, respectivement directrice générale et économiste en chef du Fonds monétaire international dans une tribune publiée dans le Foreign Policy Magazine. "Pour que la reprise se poursuive, il est essentiel que l'aide (financière consentie par les gouvernements) ne soit pas retirée prématurément", ajoutent-elles. "Bien que le monde ait appris à vivre avec le virus, un rétablissement complet est peu probable sans une solution médicale permanente", relèvent-elles également. Car l'incertitude persistante sur l'évolution du coronavirus et la possibilité d'une seconde vague mondiale de la pandémie pèsent sur la mobilité et la confiance des consommateurs et des entreprises. Selon elles, la disponibilité d'un vaccin, ou de thérapies ayant fait leurs preuves dans le traitement du Covid-19 permettront en revanche d'améliorer les perspectives économiques mondiales. Au 8 septembre, au moins 128 vaccins étaient en cours de développement dont 37 ont été testés sur l'homme, détaillent-elles. Pour autant, elles pointent du doigt les nouveaux défis : une production "en temps opportun", un approvisionnement "globalement adéquat" et une distribution équitable. Car une fois un vaccin trouvé, tous les pays n'auront pas la capacité de produire suffisamment de doses pour vacciner tous leurs citoyens. C'est pourquoi, rappellent-elles, plusieurs organisations mondiales ont développé Covax, un système de partage des risques pour la distribution rapide et équitable des vaccins dans tous les pays. Mardi, la patronne du FMI était intervenue devant les Nations Unies et avait fait part d'un tableau "moins sombre" pour l'économie mondiale comparé à fin mai. "En d'autres termes, nous voyons des signes de reprise de l'économie mondiale", avait dit Kristalina Georgieva sans toutefois parler d'une vraie reprise.

La société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO) a remis des plans de charge à dix (10) micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) visant l'amélioration du service. Ces 10 micro-entreprises spécialisées en plomberie sanitaire devront assurer les missions de réparation des fuites d'eau, les raccordements individuels et la pose de compteurs des nouveaux abonnés à travers les douze (12) communes de la wilaya, a indiqué à l'APS la responsable de l'information de la SEACO, Yasmina Kaddour, relevant que ces marchés ont été

octroyés en concrétisation de la convention signée entre le ministère des Ressources en eau et le ministère délégué chargé de la Micro-entreprise. Cette initiative a pour but de soutenir les efforts du secteur en matière d'amélioration de ce service public (alimentation en eau potable), à travers l'implication, "dans un premier temps", de 10 micro-entreprises, a fait savoir la même responsable, soulignant que le nombre de micro-entreprises ciblées "sera revu à la hausse en fonction des besoins de chaque commune de cette wilaya." "La SEACO s'engagera à s'inscrire dans cette démarche qui aura une incidence positive aussi bien sur le

service public que sur les micro-entreprises appelées à assurer, dans le cadre de cette convention, de plus en plus d'opérations techniques dans le but d'encourager les jeunes à créer de petites entreprises et garantir la pérennité de leurs projets". L'engagement des micro-entreprises permettra "d'assurer plus de souplesse et de célérité dans la prise en charge des préoccupations des abonnés de la SEACO." La société de l'eau et de l'assainissement de Constantine gère l'AEP des 12 communes de la wilaya et dispose de 24 agences commerciales pour 244.000 abonnés.

Petrole**Le Baril a fini hier sous la barre des 40 dollars, au plus bas depuis juin, face à la demande morose**

Les prix du pétrole ont poursuivi leur chute mardi, les barils new-yorkais et londonien finissant à leur plus bas niveau depuis le mois de juin dans un marché toujours inquiet sur la reprise de la demande mondiale. Le baril de pétrole américain (WTI) pour livraison en octobre a perdu 3,01 dollars mardi, soit une chute de 7,6% pour s'établir à 36,76 dollars. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, coté à Londres, a lui fini à 39,78 dollars, en recul de 6,3% (-2,23 dollars). « La conjugaison de la chute de Wall Street et d'un dollar fort pèsent sur les cours mais il y a toujours aussi cette préoccupation plus générale sur l'état de la demande », a noté Matt Smith de ClipperData, alors que les achats de la Chine semblent ralentir, « ce qui a effrayé le marché aujourd'hui ». Pour Eugen Weinberg, analyste pour Commerzbank, la faiblesse du cours « reflète d'abord les inquiétudes quant à la demande ». Le week-end férié du Labor Day « a marqué la fin officielle d'une saison estivale décevante des déplacements en voiture aux Etats-Unis, le pays qui est de loin le premier consommateur mondial de pétrole », a-t-il relevé. « Septembre semble être un mois de correction », a commenté pour sa part Craig Erlam, analyste pour Oanda, après deux mois de hausse progressive. Entre une activité économique déprimée dans de nombreux pays et des cas de Covid-19 qui repartent à la hausse et se traduisent par la mise en place de nouvelles restrictions aux déplacements, la consommation d'or noir reste loin de ses niveaux d'avant la pandémie. Plusieurs observateurs ont également cité la publication lundi de prix en baisse pour octobre du pétrole vendu par l'Arabie saoudite à ses clients, notamment vers l'Asie, son principal débouché. Selon M. Weinberg, les réserves mondiales de pétrole sont tellement pléthoriques à l'heure actuelle que le marché va avoir du mal à absorber le relâchement progressif de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés, qui restreignent leur production depuis plusieurs mois dans le but de faire remonter les prix. Ce matin à l'ouverture des marchés, la tendance générale reste baissière. Le baril de Brent enregistrait à 9h Gmt un recul de 0,28% par rapport à la clôture d'hier à 39,54 dollars.

Formation professionnelle : Lancement du concours national des directeurs d'établissements

Un concours national pour la désignation de directeurs d'établissements de la formation et de l'enseignement professionnels (centres et instituts) a été lancé, mercredi à Alger, avec la participation de près de 1.000 candidats du secteur dont des enseignants et des gestionnaires. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha a présidé à l'institut national de formation professionnelle de Birkhadem, le lancement de ce concours où elle a assisté à l'ouverture des plis des sujets. Elle s'est enquis des mesures prises pour l'organisation de ce concours, dans le cadre de la prévention contre la propagation de la pandémie de Covid-19 à l'instar du port des bavettes et le respect de la distanciation physique. Dans une déclaration à la presse, la ministre a précisé que "86 nouveaux directeurs parmi les lauréats de ce concours, seront désignés à la tête des établissements de formation, au titre de la rentrée de la formation de l'année en cours". Des sessions de formation de plus de six mois seront program-

mées au profit des nouveaux directeurs, après leur désignation au niveau des instituts relevant du secteur. Cette formation porte sur des aspects pédagogiques et de gestion administrative et financière des établissements de formation. Evoquant le déroulement de ce concours national, la ministre a précisé qu'il s'agissait d'une épreuve écrite au niveau des six instituts régionaux de la formation des formateurs qui sera suivie d'une épreuve orale, la semaine prochaine, supervisée par des commissions regroupant des enseignants des secteurs de la formation et de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur. Mme Benfriha a fait savoir que le ministère "a adopté la voie du concours" pour la désignation des responsables du secteur en vue de renforcer "la transparence", "ancrer l'égalité des chances" et "permettre aux compétences d'occuper des postes supérieurs au sein du secteur" et ce conformément à la politique de "l'Algérie nouvelle".

M.M**Gestion de l'eau : Octroi de plan de charge pour 10 micro-entreprises**

E-Paiement:

Tous les acteurs appelés à s'orienter vers la transition numérique



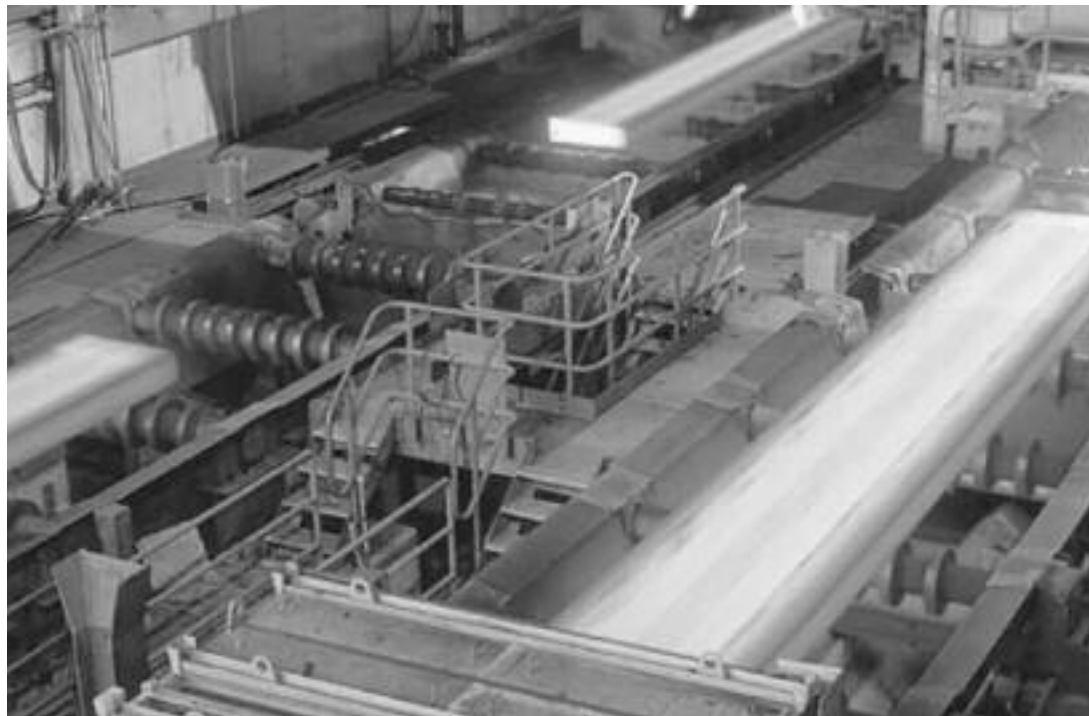
Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou a appelé, lundi à Alger, l'ensemble des acteurs à s'engager à la généralisation des instruments de paiement électronique et s'orienter vers la transition numérique. Lors d'une allocution prononcée avant la signature de l'accord de généralisation des moyens de paiement électronique au niveau des structures touristiques entre les secteurs du Tourisme et de la Poste, M. Hamidou a appelé l'ensemble des acteurs à s'en tenir à la généralisation des moyens de paiement électronique et à s'orienter vers la transition numérique et l'utilisation des nouvelles technologies pour parvenir à un tourisme numérique d'excellence. L'accord a été signé par les opérateurs du secteur touristique à savoir, le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), l'Office nationale du tourisme (ONT), Tourisme et voyages, la Fédération nationale des hôteliers (FNH), Fédération nationale des Associations des agences de tourisme (FNAT), d'une part, et Algérie Poste, d'une autre part. "Cet accord traduit la conjugaison des efforts pour l'édification de la nouvelle Algérie, une Algérie numérique", a mis en avant le ministre du Tourisme, soulignant qu'il était inéluctable d'opter pour cette généralisation. Le secteur du Tourisme est appelé, plus que jamais, à "contribuer de manière globale et intensifiée au développement durable et le service des citoyens tout en répondant aux besoins et aspirations de la société basés principalement sur les nouvelles technologies, a-t-il fait savoir. Dans ce sillage, M. Hamidou a souligné que son secteur ne ménagera aucun effort pour la généralisation des moyens de paiement électronique à toutes les activités touristiques et hôtelières

ainsi qu'au niveau des différents acteurs dans le domaine de l'artisanat, du travail familial et le paiement par QR code. Il a également rappelé que le plan d'action du Gouvernement reposait sur une réforme profonde du système bancaire et financier à travers la modernisation et la diversification des produits financiers en focalisant sur la généralisation des moyens de paiement électronique afin de réduire les transactions en espèces et traditionnelles prévues dans les dispositions de l'article 11 de la loi des finances 2020 relative à la mise des moyens de paiement électroniques à la disposition du consommateur. Pour sa part, le ministre de la Poste et des télécommunications, Brahim Boumzar, a indiqué que le renforcement de l'utilisation des TIC dans la modernisation des transactions, tous types confondus, constituait un enjeu voire un choix stratégique indispensable. Parmi les applications sur lesquelles misent les hautes autorités pour réaliser "un saut qualitatif" en matière de pratiques économiques, figure le e-paiement jouissant d'une place "axiale" dans la nouvelle approche de l'Etat" qui tend à faciliter et accélérer les échanges entre les différents opérateurs économiques. M. Boumezar a qualifié cet accord d'"initiative qualitative" à travers laquelle les deux secteurs

ont voulu conjuguer leurs efforts et promouvoir les prestations assurées par les hôtels, les complexes, les promenades et les restaurants en présentant des facilitations devant améliorer l'accueil et la prise en charge de leurs clients, outre la promotion de la destination touristique de l'Algérie en permettant aux secteur du tourisme de s'acquitter de son rôle de générateur de richesse. En vertu de cet accord, Algérie poste facilite aux opérateurs des établissements touristiques l'ouverture des comptes courants tout en garantissant leur accompagnement dans l'installation des Terminaux de paiement électronique (TPE) fonctionnant avec la carte Edahabia. Pour s'assurer de l'efficacité de cette opération sur le terrain, les deux ministres ont procédé, au niveau de la Résidence Marina "H3" à Sidi Fredj, à un essai de ces terminaux et du mode de paiement par QR code en sus de l'application de paiement "Baridi Pay".

Industrie

Le complexe sidérurgique d'El Hadjar fer de lance dans le nouveau plan industriel



Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a affirmé, lundi que le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), avec ses ressources et ses équipements actuels et à venir, "aura un rôle primordial dans le lancement du nouveau plan industriel centré sur une large intégration des ressources nationales et des compétences humaines". "Le complexe d'El Hadjar qui a traversé de nombreuses difficultés l'ayant transformé, à l'instar d'autres groupes publics, en un fardeau pour le trésor public, ne peut être considéré, du fait de ses potentialités, comme un problème pour l'économie nationale, mais plutôt comme la rampe de lance-

ment d'un changement qualitatif vers une véritable industrie sidérurgique permettant de créer de la richesse et de bâtir l'indépendance économique dans les industries de transformation", a indiqué le ministre au cours d'une conférence de presse tenue au siège du complexe. Il a ajouté que le complexe Sider El Hadjar demeure par la symbolique qu'il représente et les objectifs fixés par l'Etat, depuis sa mise en service, "une base pour créer une indépendance économique et relancer une véritable industrie sidérurgique qui répond aux besoins de l'économie nationale et donner la nouvelle impulsion d'une véritable industrie algérienne". En réponse aux questions des représentants des médias sur la concrétisation du plan de relance du complexe El Hadjar, le ministre a relevé que "l'allègement des fardeaux financiers accumulés par le complexe constitue une nécessité",

soulignant que "les pouvoirs publics accompagneront ce complexe dans les négociations avec les banques et l'acquisition des équipements nécessaires pour lui permettre de sortir de la situation difficile à laquelle il fait face et de se concentrer sur la réalisation des objectifs économiques fixés". À une question relative aux conflits qui font irruption dans le domaine économique et ont entravé, par le passé, l'activité du complexe, le ministre a indiqué que "la logique économique ne laisse pas de place aux conflits politiques au sein de la sphère économique", ajoutant que "la volonté de positionner l'Algérie sur la voie de l'industrie réelle ne tolère pas

les manipulations politiques au sein des espaces industriels et les acquis économiques". Au premier jour de sa visite de travail à Annaba, le ministre de l'Industrie a inspecté les unités du complexe Sider El Hadjar et s'est entretenu avec les cadres du complexe sur la situation économique actuelle et les perspectives de la relance de la sidérurgie à Sider El-Hadjar. Le ministre de l'Industrie devra poursuivre sa visite dans la wilaya d'Annaba en inspectant d'autres unités industrielles, dont l'entreprise nationale spécialisée dans la construction de matériels et d'équipements ferroviaires (Ferrovia) et l'usine Cital pour l'assemblage et la maintenance de tramways.

DÉVELOPPEMENT

Sonatrach signe des accords avec des entreprises algériennes

La Compagnie nationale des Hydrocarbures Sonatrach a signé, hier à Alger, plusieurs accords avec des entreprises algériennes pour le développement de champs gaziers et pétroliers. La Sonatrach a ainsi confié à six entreprises algériennes la construction de réseaux de collecte et de lignes d'expédition sur plus de 700 km du projet de développement des champs gaziers du Sud-ouest du pays. Une fois réceptionné, ce projet permettra d'assurer un apport de production de gaz estimé à 11 millions M3/jour à l'horizon 2022, selon les responsable du groupe. De plus, Sonatrach a signé un contrat avec des entreprises locales pour le développement des champs pétroliers ouest de Touat-phase 2. Le projet permettra d'alimenter la raffinerie d'Adrar à raison de 6.000 barils/jour de pétrole brut d'ici 2022. Ces contrats, dont le montant global s'élève à plus de 67 milliards de dinars, entrent dans le cadre de la promotion de l'outil national de production et peuvent générer près de 3.000 postes d'emplois, selon les informations avancées lors de la signature, qui a eu lieu au siège de la Sonatrach, en présence de son P-dg, Toufik Hakkar, des responsables des entreprises signataires et des cadres du secteur.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Sur les 12.231 élèves, dont 378 candidats libres, attendus à l'examen du BEM à travers la wilaya de Tipasa, seuls 1.663 candidats s'étaient présentés, a indiqué un responsable de la Direction de l'éducation nationale à Tipasa. Le faible taux de présence, qui avoisine les 13,5%, s'explique par le caractère facultatif du BEM cette année qui intervient dans une période exceptionnelle, marquée par la pandémie du nouveau coronavirus et le grand taux des élèves ayant réussi leur passage au lycée en obtenu la moyenne durant les 1er et 2e trimestres. Selon Soria Talhi, directrice de l'éducation à Tipasa, le premier jour de la session s'est déroulé dans de très bonnes conditions. «Le protocole sanitaire a été scrupuleusement respecté à travers les 39 centres de déroulement des examens. Aucun incident n'a été enregistré», assure-t-elle. Et d'ajouter : «En plus de la distanciation physique et de la disponibilité des produits de désinfection et des masques de protection, une équipe procède systématiquement à la décontamination des salles d'examen.» Selon des candidats du centre de déroulement de Tipasa, les deux épreuves du matin étaient abordables, notamment celle de la langue arabe qui, selon eux, était très facile. En revanche, l'examen des sciences physiques a été plus ou moins diffi-

cile. Labiba Ouinez, wali de Tipasa, a assisté au centre Khaled-Bousmaha à l'ouverture des plis des sujets de la langue arabe. La cellule de communication de la sûreté de wilaya à Tipasa a annoncé que 900 policiers sont mobilisés pour sécuriser la session. Dans le même contexte toujours ils étaient quelque 1.421 candidats à avoir rejoint, lundi, les 55 centres d'examen pour passer les premières épreuves du BEM, soit à peine 9,5% des 14.945 inscrits. Un nombre à vrai dire attendu par les services de l'éducation. Pour ces derniers, seuls 1.085 élèves n'ayant pas été admis avec une moyenne de 9/20 attendaient ce «jour J». Il a été tout de même enregistré 336 candidats de plus parmi ceux qui même admis ont décidé de se confronter aux épreuves. Selon le directeur de l'éducation Ahmed Laâlaoui, celles-ci étaient abordables et se sont déroulées dans d'excellentes conditions sanitaires et sécuritaires. «Nous n'avons enregistré aucun cas suspect ou écart de conduite chez les candidats», a-t-il confié. Pour notre interlocuteur, «le BEM est une sorte de simulation et de test pour la préparation du bac qui concerne un nombre plus important de candidats». «Nous allons relever tous les manquements, notamment au plan sanitaire, pour y remédier», a-t-il renchéri. Saluant le sens élevé des responsabilités des candidats et des encadreurs.

Les souscripteurs exigent l'ouverture d'une enquête



BOUMERDES

Bouira : La commune d'Aghbalou réclame sa part de développement



La commune d'Aghbalou, au nord-est de la wilaya de Bouira, est à la marge du développement. Depuis de longues années, les manques dans tous les domaines n'ont pas cessé de s'accumuler et les peines qu'endure la population locale n'ont fait que doubler. Pénurie d'eau potable, dégradation du réseau routier, inexistence d'activités économiques génératrices de postes d'emploi, crise du logement, manque d'infrastructures de loisir, anarchie urbanistique, forte concentration démographique, etc. ne sont que la face visible de la misère des montagnards d'Aghbalou. «Les jeunes n'ont qu'un seul rêve. Celui de quitter les villages, aller ailleurs à la quête d'un avenir meilleur. Dans notre bourgade même le commerce ne réussit pas. Quand même je garde un peu d'espoir d'un changement, on ne sait jamais», dira un trentenaire habitant Takerboust, chef-lieu de la commune. L'annonce par les pouvoirs publics de la création d'un fonds dédié exclusivement au développement des zones dites d'ombre a suscité beaucoup d'espoir chez les populations démunies. Cependant, ce plan demeure en deçà des attentes et loin de satisfaire les besoins énormes, sachant que le coût de chaque projet ne doit pas excéder les 3,5 millions de dinars. Une goutte dans une mer de problèmes insolubles puisque la commune toute entière est une zone d'ombre à développer, nécessitant la mobilisation d'un budget conséquent. A titre d'exemple, la stratégie RN15 qui se trouve dans un état catastrophique depuis de longues années. En hiver, elle se transforme en un véritable oued menaçant les riverains, notamment au niveau du village de Selloum. Il n'en reste qu'une fine partie de la chaussée ne permettant même pas le passage d'un véhicule dans certains endroits. Un projet de réhabilitation a été annoncé en

2015, suivi de la désignation d'une entreprise chargée des travaux. Cinq années après l'annonce en fanfare, le projet n'est pas encore concrétisé. «L'APC avait proposé 16 zones d'ombre éparpillées sur les nombreuses localités de la commune. Les pouvoirs publics nous ont accordés des projets pour quatre zones seulement. Il s'agit de la réalisation de deux tronçons d'assainissement, d'un réseau d'eau potable et l'installation de l'éclairage public répartis sur les quartiers Aâmouche, Ikhattaven, Choukrane et Bouaklane. Ces petits projets sont en phase de finalisation. Nous attendons l'octroi d'autres projets pour la commune», dira Said Amalou, adjoint du P/APC qui juge insuffisant ledit programme. «Notre commune a besoin tout d'abord d'une mise à niveau pour rattraper un tant soit peu l'énorme retard dans tous les secteurs. En second lieu, nous pensons qu'il est urgent de lancer un programme spécial pour le développement des communes et zones de montagne à l'instar du fond de développement des Hauts plateaux», rajoute notre interlocuteur. Pour sa part, l'association des Sages du village de Selloum, relevant de la commune d'Aghbalou, a adressé deux requêtes au wali et aux différentes directions de wilaya afin d'inscrire des projets au profit de la localité peuplée de plus de 4500 habitants. Les villageois réclament, entre autres, un raccordement de certains quartiers au réseau électrique, l'ouverture de pistes agricoles, la réhabilitation du réseau routier interne, l'éclairage public, des solutions techniques pour les éboulements, etc. Ce sont aussi les revendications des villageois d'Ivahlal, Ighil Ouchekrid, Ighil Azem, Ath Hamdoune et autres, mais dont la prise en charge tarde.

37 raccords en GN achevés sur 210 programmés

La Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz (SADEG) a annoncé que, sur 210 opérations inscrites pour le raccordement en gaz naturel des zones d'ombre dans la wilaya de Boumerdes, 37 ont été déjà achevées. Dans le cadre des opérations inscrites pour le raccordement des zones d'ombre en gaz naturel, au niveau de la direction de distribution de Boumerdes, qui compte 210 opérations inscrites à travers la wilaya, "37 opérations sont terminées et mises en service tandis que 71 opérations sont en cours de réalisation", a précisé un communiqué de la société. Cela permettra le raccordement de 14 224 foyers au réseau de distribution de GN qui s'étend sur une longueur de 851.85km, selon la même source. Par ailleurs, la société a relevé que 61 autres opérations sont en phase de lancement des travaux, précisant que les études sont déjà réalisées et permettant le raccordement de plus de 8 800 foyers par la réalisation de plus de 492 km de réseau. Le reste des opérations prévues sont en cours de préparation des dossiers afin d'entamer les études, a indiqué la même source, notant que "la wilaya de Boumerdes a connu un important développement de son réseau gazier ces dix dernières années, résultat de la concrétisation de plusieurs projets visant l'amélioration du taux de couverture en gaz dans la wilaya". A ce propos, la société a détaillé que "le nombre de client gaz est passé de 48 166 en 2010 à 126 830 en 2020 soit une évolution de 162 %". Toutefois, "des projets de grande envergure peinent à être réalisés et mis en service, tel le cas au niveau de la commune d'Afir qui compte 2 570 foyers non raccordés pour cause d'oppositions sur le réseau transport par certains propriétaires de terrains" regrette la SADEG. (APS)

Comment bien gérer le changement ?



Le changement rencontre presque toujours de vives résistances du simple fait de l'inquiétude qu'il engendre. Les habitudes ont la vie dure et le fait de refuser de manière instinctive tout changement peut sembler naturel. Les dirigeants, qui doivent conduire celui-ci souvent en permanence notamment à l'époque actuelle avec la prise en compte des nouvelles technologies qui arrivent et transforment les organisations, ont la rude tâche de faire en sorte que tout se passe bien. Zoom sur les bonnes pratiques pour le conduire.

Prendre conscience que cela ne sera pas facile

La première chose à considérer avant tout changement, c'est d'être conscient que celui-ci ne sera jamais une tâche aisée et que le soutien ne sera pas forcément spontané. Si vos proches devraient vous aider à le mener bien, vous devez envisager que vous avez de très fortes chances de rencontrer des opposants. Il vous faudra donc vous préparer et lister les points qui risquent de susciter des blocages afin de pouvoir trouver les arguments qui vont à son encontre. Il s'agit de pouvoir répondre aux objections qui vont se présenter. Pour cela, écoutez bien les critiques et favorisez le dialogue. N'oubliez pas que votre entreprise doit évoluer et nombreuses sont celles qui n'ont pas su prendre le virage à temps comme Kodak, un bon exemple à garder en tête. Pour que le changement se fasse, il reste souvent recommandé de bien expliquer l'urgence de celui-ci. Les conséquences de l'absence de changement peuvent également être mises en avant afin d'inciter chacun à accepter ce dernier.

Devenir le leader du changement

En tant que dirigeant, vous devez vous transformer en ardent communicant. Il s'agit effectivement de bien communiquer et clarifier ce qui va changer par la suite, comme ce qui ne va pas changer. Il s'agit de rassurer les équipes et qu'elles puissent à la fois accepter le changement et se rassurer avec de la stabilité. Dire que tout va changer risque de créer un vent de panique. Attention tout de même à ne pas trop incarner le changement car les critiques personnelles risquent de fuser. Vous conduisez le changement mais vous n'êtes pas celui-ci. Une bonne pratique consiste à donner sa vision straté-

gique afin de montrer le futur que vous envisagez et de montrer à quel point il est souhaitable. N'hésitez pas à inclure vos équipes dans la réflexion afin qu'elles en deviennent les porte-paroles.

Fédérer vos équipes

Pour que le changement soit accepté, il ne s'agit pas de l'imposer. Vous devez fédérer d'abord un petit groupe qui va s'agrandir par la suite. Il est nécessaire avant tout de recruter des volontaires qui pourraient être à l'origine du changement et vont soutenir votre démarche. Vous pouvez commencer par créer un groupe de travail sur une problématique afin qu'ils se l'approprient par exemple. Si vous voulez faire de la satisfaction client une priorité, vous pouvez par exemple réunir une équipe qui se penchera sur le sujet et qui en ressortira des recommandations. Ils pourront ainsi s'approprier le changement et s'en faire les défenseurs puisqu'ils s'en sentiront à l'origine. Il est évident que plus le groupe sera large, plus vous aurez de partisans qui pourront porter le projet et coordonner les efforts.

Faire que votre organisation soit structurée pour le changement

Si vous souhaitez que votre organisation puisse changer de manière constante, il vous prendra en compte que vous devez faire en sorte qu'elle soit structurée pour apprendre très vite. Pour cela, il sera indispensable que votre organisation soit plus fluide et que vous allégiez votre hiérarchie. Plus vous laisserez de liberté à vos collaborateurs, plus le changement deviendra la règle. Il s'agit d'avoir une structure agile qui puisse se réorganiser rapidement si nécessaire. Pour que le changement devienne la règle, vous devez institutionnaliser celui-ci et faire de la souplesse une règle.

Montrer les réalisations

Pour bien accompagner votre changement, vous devez impérativement en montrer les fruits, il s'agit de communiquer sur les victoires et les gains qu'entraînent votre changement. Plus vous montrerez les progrès réalisés grâce à celui-ci plus il sera accepté. Mettez en avant et rapidement les conséquences bénéfiques du changement apportées afin que chacun puisse en ressentir les effets. Plus vous échangerez et mettrez en exergue les résultats plus vous fédérerez ceux qui demeurent réticents.

Le Monde de l'administration
Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

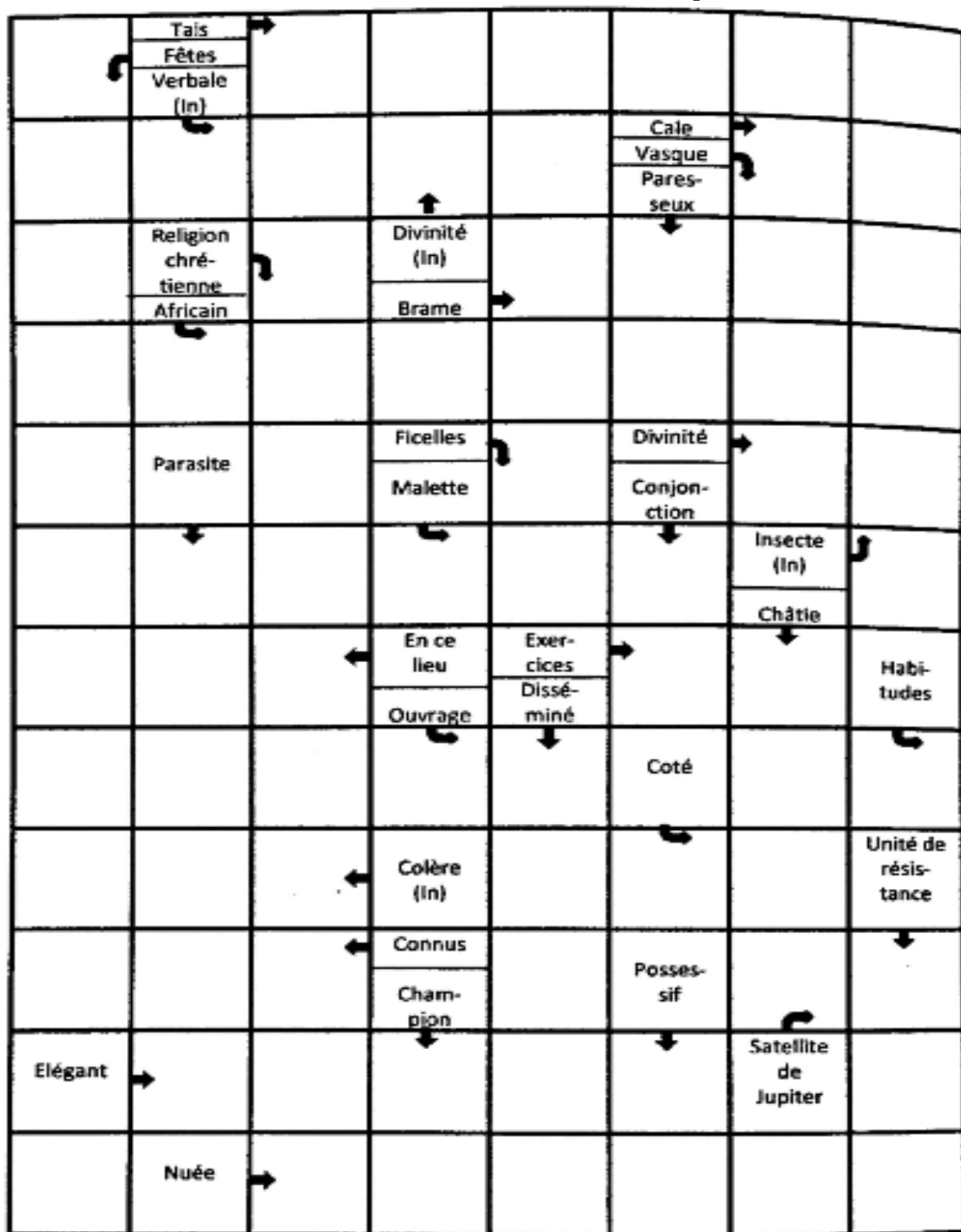
PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:
023 95 73 73 / 0553 45 62 56

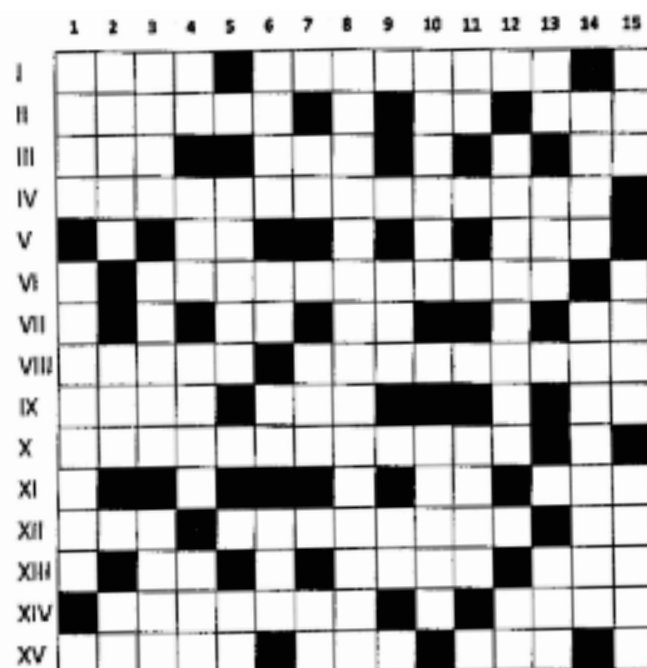
Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Mots Fléchés



Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Hautement. Vers de fromage.
- II. Palombe. Contracté. Pomme.
- III. Ceinture nipponne. Eroda. En.
- IV. Négociaient.
- V. Numéral. Ruisselets.
- VI. Renforça de nouveau.
- VII. Ace. Pronom. C'est-à-dire.
- VIII. Poils. Divertirons.
- IX. Halogène. Enlève. Possessif.
- X. Trépignerions.
- XI. Pronom. Encouragement. Reposes.
- XII. Jeta avec force. Mammifère à fourrure précieuse. Soldats us.
- XIII. Possessif. Gonzesse. Pour deux.
- XIV. Portion. Derme et épiderme.
- XV. Promenade. Roue à gorge. Possessif.

VERTICALEMENT

- 1. Exagérément. Orgue de mer.
- 2. Tresse de fixation. Monarque. Condition.
- 3. Chef militaire. Rigide. Pénible.
- 4. Condition. Feuilletée. Propres. As.
- 5. Repas léger. Pronom.
- 6. Gouet. Arête. Pronom. Ci.
- 7. Pronom. Quart chaud. Conjonction.
- 8. Traverse la Sibérie.
- 9. Ovation. Note.
- 10. Mosette. De mouton.
- 11. Conjonction. Nénette.
- 12. Végétations. Symbole.
- 13. Possessif. Nuança. Article.
- 14. Vents. Trama.
- 15. Arbre. Estima. Rusé.

Mots à Caser

En zigzag : Un roman sombre de Rafael Chirbes.

ABLATION
AFFAIRE
ALIBI
AMANDIER
APPEL
AUCUN
AUTISTE
BLOUSEE
BRADERIE
BULLAIRE
CHAPEAU
CLOUTER

DEMINER
DORÉE
EMBUER
EMIR
EPERVIER
ETUI
ETUVE
FABLE
FORTUIT
GEMEAUX
HEURE
HUEE

JEUNOT
MADAME
MALEFICE
MATER
MATH
MUEE
MUTIN
NOTABILITE
NOTE
PAVER
PORTE
PREVOTE

PUBIEN
RACHAT
RADICELLE
ROLE
SACRIFIER
SIENNE
TAXIMETRE
TENU
VELO



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Milan AC :

Bennacer donne RDV au PSG à l'année prochaine



Toujours sur les tablettes du Paris Saint Germain, le milieu de terrain algérien, Ismail Bennacer a eu récemment un échange avec le directeur sportif du finaliste malheureux de la ligue des champions européenne, le Brésilien Leonardo. Au cours de cette entrevue, Bennacer aurait donné rendez-vous à l'été 2021 au PSG, moment où il aura d'ailleurs une clause libératoire à 50M€ En effet, à la recherche d'un milieu de terrain pour le PSG, Leonardo regardait notamment du côté du Milan AC avec Ismaël Bennacer. L'Algérien aurait ainsi refroidi le directeur sportif parisien. Selon la presse française, deux offres du PSG, à hauteur de 30M€ et 40M€, pour Ismaël Bennacer sont déjà arrivées sur le bureau du Milan AC, qui en réclame plus. Toutefois, même si Leonardo venait à faire l'effort, il faudrait désormais faire une croix sur le milieu de terrain algérien. Arrivé l'été dernier au Milan AC en provenance d'Empoli, Ismaël Bennacer n'entendrait pas quitter de sitôt la Lombardie. Encore sous contrat jusqu'en 2024, l'Algérien aurait ainsi fait le choix de rester à San Siro, selon la même source. Malgré l'intérêt du PSG ou encore de Manchester City, le protégé de Stefano Pioli n'aurait pas souhaité entrer dans une guerre avec le Milan AC pour obtenir son départ. Et bien que Leonardo lui ait proposé un énorme salaire à Paris, Bennacer serait également satisfait de rester. « Ismail pense qu'avec son jeune âge, il a le temps devant lui pour décrocher un gros contrat. Il m'a dit qu'il est reconnaissant envers le Milan AC qui l'a aidé à avoir cette notoriété », assure une source au média à propos du choix du meilleur joueur de la précédente CAN. Pour Leonardo et le PSG, ce n'est donc pas cet été qu'Ismaël Bennacer viendra. Une décision que l'Algérien aurait d'ailleurs directement communiqué, au directeur sportif parisien Néanmoins, pas sûr que ce dossier soit pour autant refermé, croit savoir la même source.

USM Alger :

L'opération rajeunissement en cours

Fin-juillet, le directeur général de l'USMA a fait preuve de prudence quant à l'avenir du club. « Sur le plan purement sportif, nous n'allons pas promettre des miracles aux supporters, d'autant que nous considérons le prochain exercice comme transitoire, tout en visant bien évidemment le podium. Ce n'est qu'à partir de la saison 2021-2022 que l'USMA reverra ses ambitions à la hausse. » Décrypté, et en tenant compte des coutumes bien connues des dirigeants, ce message prouve que le DG entend dissimuler les véritables objectifs de son comité. Car un club comme l'USMA, avec son palmarès et ses traditions, ne peut se contenter de jouer les seconds rôles, surtout lorsque les moyens financiers sont disponibles. C'était le cas avec l'ancien président. Cette fois, c'est avec le précieux concours du groupe Serport, actionnaire majoritaire au sein de la SSPA que l'USMA repart à l'aventure. Il se confirme que cette entreprise répond parfaitement aux besoins du club de Soustara. Sinon, les dirigeants n'auraient jamais engagé comme directeur sportif, l'ancien défenseur de l'équipe nationale Antar Yahia, ainsi que le coach français Ciccolini et son staff. Ces deux décisions attestent que les responsables veulent voir leur équipe, sinon au-dessus du lot, du moins dans le groupe des favoris cette saison. Il faut reconnaître qu'Antar Yahia a indiscutablement apporté son savoir-faire et son sens de la communication en s'appuyant sur son riche passé et sa personnalité. Il n'y a qu'à voir sa façon de traiter les volets des joueurs à libérer et des éléments à recruter. Par ailleurs, les observateurs ont relevé que l'une des priorités du directeur sportif concernait la création du centre de formation, un outil indispensable pour tout club voulant assurer son avenir, à



l'exemple du Paradou AC. Ceci dit, il sait que les dirigeants l'ont engagé, en premier lieu, pour redorer le blason de l'équipe senior qui n'a guère répondu aux attentes de ses exigeants supporters. A titre de rappel, au terme de la saison écoulée, l'équipe se trouvait dans une position peu compatible avec le niveau de l'effectif. Avec 9 victoires, 5 nuls et 8 défaites, c'est un bilan peu élogieux à cause des lacunes relevées, tant en défense qu'en attaque, avec 25 buts encaissés et inscrits, même en tenant compte des incidences du derby non joué face au MCA. Après avoir analysé de près ce parcours du dernier exercice, Antar Yahia, en parfait accord avec l'administration, a entamé l'opération rajeunissement en écartant des cadres âgés, tout en annonçant la promotion de six espoirs du club. Par ailleurs, convaincu des bienfaits du rapport qualité-prix, il a fait appel à de jeunes binationaux évoluant en France, alors que l'arrivée de deux joueurs étrangers est toujours d'actualité. Parallèlement, le directeur sportif les réunit tant avec les éléments ciblés qu'avec ceux invités à résilier leurs contrats, afin d'éviter des contentieux.

Il s'agit de deux opérations distinctes mais ardues en raison des exigences des joueurs et, parfois, celles des clubs adverses « propriétaires » des joueurs. Si ces opérations venaient à être couronnées de succès, et en ajoutant la préservation de l'ossature, on peut dire que l'USMA a des chances de conserver son identité de jeu apparue dès 1963, avec le sacre du tournoi rassemblant les champions régionaux, à savoir le MCA, le SCMO et l'USM Annaba, sous la houlette de l'entraîneur Bellamine. A ce propos, on comprend mieux le tag d'un fan : « Ici, kho, c'est la qualité, pas la quantité ! » En l'occurrence, Antar Yahia ne va pas s'engager à la légère à propos des recrues. Chaque transfert sera étudié de façon précise, en fonction des qualités des nouveaux, car il y a une complémentarité à préserver. Durant son long parcours, l'USMA a connu des hauts et des bas, avant que l'arrivée aux commandes de Said Allik ne rime avec une belle et riche épopée. Quoi qu'il en soit, les coéquipiers de Koudri ont une dette envers leurs supporters et donc le devoir de remettre le club à sa vraie place, c'est-à-dire parmi les meilleurs, dans le haut du tableau.

FAF-Covid 19 : Plus de 165 mds de dinars au profit des clubs algériens

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a procédé à la répartition des aides décidées par la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF) au profit des clubs algériens d'un montant global de 165,6 milliards de dinars, dans le cadre de la pandémie de la Covid-19, indiquait hier un communiqué de l'instance fédérale. A l'issue de sa réunion mensuelle statutaire tenue mardi, le bureau fédéral a décidé d'octroyer 60 milliards de DA pour la Ligue de football professionnel (LFP), à savoir 3 milliards pour chacun des 20 clubs constituant la Ligue 1. La Ligue nationale de football

amateur (LNFA) a bénéficié, quant à elle, d'un montant de 39,6 milliards de DA, à savoir 1,1 milliards DA pour chaque club (36 clubs), alors que la Ligue inter-régions (LIRF) a bénéficié d'un montant de 6 milliards DA. De leur côté, les Ligues régionales ont bénéficié dans le cadre des aides octroyées suite à la pandémie de la COVID-19, d'un montant de 36 milliards DA pour les neuf ligues (4 milliards chacune), alors que 24 milliards DA seront distribués sur les 48 Ligues de wilaya (5 millions DA chacune). Pour rappel, la FAF a bénéficié d'un montant d'un million de dollars de la part de la FIFA et d'un autre de 300.000 dollars émanant de

la CAF. L'aide de l'instance continentale a été déjà virée, alors que celle de la FIFA se fera en deux tranches : la première dans les prochains jours et la seconde le mois de décembre 2020, précise la même source. Par ailleurs, et comme décidé lors des réunions avec les représentants des clubs de la Ligue 1 professionnelle (le 26/08) et de la Ligue 2 nationale (le 31/08), les quotes-parts destinées à la Ligue de football professionnel (LFP) et à la Ligue nationale de football amateur (LNFA), représentent une contribution de la FAF aux frais d'engagements des clubs pour la saison 2020/2021.

Bessa<N

Ligue 1 : JS Kabylie : La FAF charge Cherif Mellal

La fédération algérienne de football a publié un communiqué ce matin singé par le bureau fédéral, chargeant le président de la JS Kabylie Cherif Mellal, accusé de dénigrer les instances du football. La FAF lui reproche notamment le fait qu'il réclame une place qualificative en Coupe de la CAF mais aussi le fait que la JSK a repris les entraînements alors que les autorités ne l'ont toujours pas autorisé.

Communiqué :

Le Bureau Fédéral de la Fédération algérienne de football, réuni le mardi 08 septembre 2020, a tenu à dénoncer énergiquement le comportement et les attaques verbales du Président suspendu de la JS Kabylie qui ne rate au-

cune occasion pour dénigrer ses membres et défier toutes les instances du football et même les autorités publiques. Ne se contentant pas de décider unilatéralement d'entamer les entraînements de son équipe, faisant fi des décisions de l'Etat algérien qui a prorogé la date de confinement au 30 septembre 2020 et de l'interdiction de regroupements et encore moins d'entamer les entraînements en raison de la fermeture des infrastructures sportives depuis le mois de mars 2020, ce dirigeant n'a cessé d'avoir une attitude provocatrice et insultante. Le BF rappelle que toutes ces dérives ne resteront pas impunies puisqu'un examen minutieux sera fait des déclarations de ce dirigeant et que la FAF est dans son bon droit de recourir aux juridictions compétentes pour défendre son honorabilité. De plus, le BF fait appel aux autorités pu-

bliques pour mettre fin aux agissements de ce genre de dirigeant qui entretient la polémique et la division au sein de la famille du football national. Le Bureau Fédéral reste respectueux des règles et usages, et surtout de tous les clubs sans distinction, chose que le dirigeant suspendu de ce grand patrimoine qu'est la JSK ne semble pas adopter vis-à-vis des formations toujours en lice en Coupe d'Algérie, une épreuve qui a été finalement annulée par le Bureau Fédéral lors de sa session d'aujourd'hui. La JSK, tout comme les autres clubs algériens, jouit du respect et de l'accompagnement de la FAF, et ce dans le cadre des lois de la république, des relations basées sur la cordialité et du fair-play que véhiculent les vertus du sport.

Rentrée Littéraire : Le Sel De Tous Les Oublis



Pour cette rentrée littéraire, l'écrivain francophone le plus traduit au monde, Yasmina Khadra, signe un livre à la hauteur de son (immense) talent : 'Le Sel de tous les oubliés' (Editions Julliard). L'auteur aborde la douleur de l'abandon d'un homme ordinaire en déshérence depuis le départ de son épouse. Un récit puissant, passionnant, qui se découvre tel un ensemble de leçons de vie, jamais moralisatrices. Un roman parfait destiné à celui qui cherche à accéder aux codes de la résilience. L'auteur algérien réaffirme son art de nous dire que la vie mérite ses peines. Du grand Yasmina Khadra.

Une fois n'est pas coutume, vous situez l'intrigue de votre nouveau roman en Algérie. Comment rendez-vous universelle chacune de vos histoires en touchant les lecteurs sur tous les continents ?

Yasmina Khadra : Quand on touche au facteur humain, on touche à l'universel. Mes romans racontent l'Homme, ses hauts et ses bas, ses faits d'armes et ses nullités. Ils convoquent ce que nous taisons en nous, ce qui nous singularise et nous rend accessibles aux autres parce cette singularité est un repère pour ceux qui se cherchent dans les turbulences du monde. La littérature est un miroir qui nous renvoie à ce que nous sommes. Et nous sommes tous les autres. Raison pour laquelle aucun personnage ne nous indiffère. Mes lecteurs d'ici et d'ailleurs se retrouvent dans mes livres. Nous sommes tous les enfants de notre époque. Nous apprenons à nous connaître en nous projetant dans les autres.

Comment est née l'idée de ce livre de rentrée, 'Le Sel de tous les oubliés' ?

Y.K : Comme naissent tous les romans. Une thématique nous interpelle, et nous voilà partis. Après le confinement, j'ai eu envie de pousser des portes dérobées et d'emmener mes lecteurs sur les sentiers battus à la rencontre de ceux qui leur manquent. J'étais, moi aussi, sur les traces de mon personnage et je me

suis enrichi des rencontres qui ont croisé son chemin. Mika le nain m'a éveillé à moi-même et à des choses qui étaient à ma portée et que je ne voyais pas. Ce livre est un ensemble de leçons de vie destiné à celui qui cherche à accéder aux codes de la résilience. Nous sommes tous, par moments et par endroits, Adem Naït-Gacem. Un échec, une désillusion, un malentendu, et nous nous surprenons à en vouloir au monde entier. Mais l'Histoire nous propose des clefs, car il y a toujours des voies possibles pour reprendre goût à la vie.

L'histoire d'Adem Naït-Gacem, un instituteur en déshérence ne supportant pas le vide laissé par le départ de son épouse, nous transporte dans un voyage initiatique entrepris par le héros. Au bout de l'enfer... le paradis. Finalement, la vie n'est que road-movie ?

Y.K : C'en est un pour ceux qui se bougent, qui n'ont pas peur de se poser les bonnes questions. Les jours sont des parcours du combattant avec leurs lots de surprises, d'obstacles, de découvertes, de rencontres improbables. Il se trouve des gens qui sont attentifs aux choses, et d'autres pas. Mais tous marchent vers l'inconnu. Le salut des uns repose sur l'attention qu'ils accordent à ce qu'ils traversent dans la peine et dans la joie.

Un garçon de café philosophe, un ivrogne, un Don Quichotte, une femme cloîtrée faussement prude... Que nous racontent tous ces personnages fortuits croisés dans le parcours de votre anti-héros ?

Y.K : Ils ne racontent pas, ils montrent du doigt les repères que nous négligeons. J'ai adoré chaque personnage dans mon livre. J'étais en excellente compagnie. J'avais le sentiment de m'instruire auprès d'eux. Si seulement on pouvait, de temps en temps, se remettre en question et écouter ce qui se dit autour de soi, beaucoup de trappes sous nos pieds nous porteraient comme des socles. La vie est tellement simple qu'elle frise la facilité. Comme on se méfie de ce qui est facile, on ne fait que se compliquer l'existence.

Cinéma : Le début des cours fixé à fin septembre

Le début des cours au titre de l'année 2020-2021 aura lieu la fin du mois de septembre à l'Institut 'Cervantès' d'Oran, a annoncé, hier, sa directrice Mme Immaculada Jimenez Caballero. Toutes les mesures préventives ont été prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus et un protocole sanitaire de prévention a été mis en place afin d'entamer la nouvelle année dans de meilleures conditions sanitaires, a-t-elle indiqué. Sur ce et pour être au rendez-vous de la nouvelle année, l'Institut a entamé une vaste opération de désinfection ciblant toutes les salles de cours, la bibliothèque y compris les bureaux et les salles de réunion des enseignants. Des entreprises spécialisées dans le domaine ont pris part à cette opération qui s'inscrit dans le sillage des actions menées afin de lutter contre le Covid-19. Les préparatifs vont bon train et l'ouverture des inscriptions se fera, ces jours-ci, sur la page Facebook de l'Institut, une occasion pour tisser de nouveaux liens et découvrir les nouveautés en matière d'apprentissage de la langue espagnole. Notons que l'Institut 'Cervantès' d'Oran avait poursuivi ses activités depuis sa fermeture, le 15 mars dernier, à travers des cours offerts en ligne. Pas moins de 141 cours ont été assurés aux 1.500 étudiants, depuis le mois de janvier au 20 juin derniers, a assuré la responsable précisant que les cours en ligne et les plateformes vidéo ont un écho favorable chez les étudiants. Par ailleurs, plusieurs activités culturelles avaient été également organisées, ces derniers mois, dont le Concours de photographie «Oran depuis ma fenêtre», le programme «Nuits de Ramadhan» avec des séances de musique, hispanisme, poésie et gastronomie.

Audiovisuel L'ARAV convoque le directeur d'El Hayat TV



L'Autorité de régulation de l'audiovisuel a convoqué le directeur de la chaîne de télévision El Hayat TV après avoir reçu des plaintes concernant des émissions, de la part de la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louiza Hanoune, et de la famille Faïzi, tout en lui enjoignant de respecter les règles juridiques et professionnelles, indique un communiqué de l'Autorité. Selon la même source, Louiza Hanoune considère que les émissions « Crisis » et « Politique » contiennent des accusations graves et une atteinte à son honneur. La famille Faïzi a, quant à elle, déposé plainte suite au contenu de l'émission « Cheni cheni chou », en abordant le dossier des logements AADL de la cité Faïzi à Bordj El-Bahri, dans la wilaya d'Alger. Le communiqué de l'ARAV indique que le directeur de la chaîne El Hayat TV s'est excusé auprès de Louiza Hanoune et qu'il a adressé un avertissement à l'animateur de l'émission, comme il a aussi présenté ses excuses à la famille Faïzi.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
021357070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

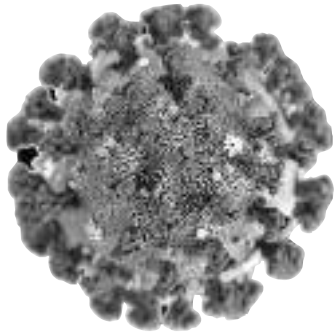
FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA



Coronavirus :

278 nouveaux cas, 196 guérisons et 10 décès durant les dernières 24h

Deux cent soixante dix-huit (278) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 196 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 47 216, dont 278 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1581 cas, alors que le nombre des patients

guéris est passé à 33 379, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 11 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 16 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Audience : Le Président Tebboune reçoit une délégation du HCI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu hier une délégation du Haut conseil islamique (HCI) présidée par M. Bouabdellah Ghlamallah, président du HCI. S'exprimant à la presse au terme de l'audience, M. Ghlamallah a fait savoir que la rencontre a porté sur les questions d'intérêt national, notamment la Grande Mosquée d'Alger et sa gestion après l'inauguration, la qualifiant de "monument

historique qui est en vérité le témoin de l'indépendance de l'Algérie et le symbole de l'Etat algérien grâce au djihad et au 1er Novembre". "Nous avons évoqué la gestion de la Grande Mosquée et la nature de l'activité qu'elle devra accueillir qui sera soit touristique, historique, culturel ou éducatif", a ajouté M. Ghlamallah, relevant que la délégation du HCI a écouté les orientations du Président Tebboune dans ce sens.

Intempéries :

La DGSN ouvre une enquête sur instruction du président Tebboune



La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a déclenché une enquête sur les inondations des voies de circulation et notamment celles des trémies, à la suite des pluies qui se sont abattues sur la capitale, durant la matinée de mardi, a indiqué mardi soir un communiqué de la cellule de communication et presse de la DGSN. "Sur instructions de Monsieur le Président de la Répu-

blique, la Direction générale de la sûreté nationale a déclenché une enquête sur les inondations des voies de circulation et notamment celles des trémies, à la suite des pluies qui se sont abattues sur la capitale, durant la matinée de la journée du 8 septembre 2020, sachant que ces inondations ont grandement perturbé la circulation à Alger, circulation paralysée en beaucoup d'endroits et notamment au niveau des trémies.

Metéo

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas du pays

Des averses de pluies orageuses accompagnées parfois de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de mercredi après-midi, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national

de météorologie. Elles concernent, les wilayas d'Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Sétif, Bordj, Bou Arreridj, Bouira, Médéa, Blida, Nord de Djelfa et M'sila. Les quantités de pluie estimées varieront entre 20 et 30 mm, précise le BMS. Les pluies affecte-

ront, dans une seconde étape, les wilayas de Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras, Constantine et Mila. Les pluies seront accompagnées de rafales de vent sous orages, prévient encore le BMS.

Le point sur la pandémie dans le monde : Suspension des essais cliniques du vaccin Oxford AstraZeneca

Plus de 893.000 morts :

La pandémie a fait plus de 894.000 morts dans le monde et 27.421.340 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 17h00 GMT. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché en nombre de décès, avec 189.221 morts. Suivent le Brésil (126.960 morts), l'Inde (72.775), le Mexique (67.781) et le Royaume-Uni (41.586).

Les essais cliniques du vaccin développé par Oxford et AstraZeneca, suspendus :

Pour élucider un éventuel effet indésirable grave chez un participant, le groupe pharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca, partenaire industriel de l'université britannique Oxford, a annoncé une pause dans les essais mondiaux de son vaccin dans plusieurs pays, dont le Royaume-Uni et les Etats-Unis, après l'apparition d'une « maladie potentiellement inexpliquée » chez un volontaire. Les vaccinations seront stoppées jusqu'à ce qu'un comité indépendant évalue l'incident, dont aucun détail n'a été révélé, mais qui est probablement un effet secondaire important. AstraZeneca a pré-vendu des centaines de millions de doses à de multiples pays dans le monde, plus qu'aucun de ses concurrents. La concurrence fait rage pour mettre au point un vaccin. La Russie a annoncé début août avoir développé le « premier » vaccin contre le Covid-19, dont plus d'un « milliard de doses » ont été pré-commandées par 20 pays étrangers, selon le Fonds souverain russe impliqué dans son financement.

Parlement européen, pas de session à Strasbourg :

La session du Parlement européen prévue du 14 au 17 septembre à Strasbourg a été annulée en raison du risque sanitaire trop élevé lié à la pandémie, et se tiendra à Bruxelles.

La Chine se félicite :

« Nous sommes désormais aux avant-postes mondiaux en matière de reprise économique et de lutte contre le coronavirus », s'est félicité mardi le président chinois Xi Jinping. Alors que Washington reproche à Pékin d'avoir caché au départ la sévérité du nouveau coronavirus, la propagande officielle met au crédit du Parti communiste chinois (PCC) et de sa gestion, la quasi-éradication du virus sur le sol national.

Isolement de sept jours en France & Reprise affectée en France :

Le Conseil scientifique mis en place par le gouvernement français a rendu un avis « favorable » pour raccourcir à sept jours la durée d'isolement des personnes testées positives et des cas contacts, contre quatorze actuellement. Le ministre de la Santé Olivier Véran a également annoncé mardi que des tests de dépistage rapides dits « antigéniques » seront déployés à partir de cette semaine en Ile-de-France. Réalisé à partir de prélèvements dans les narines, le test antigénique repère des protéines du virus en quelques minutes.

Après le rebond de l'activité permis par le déconfinement, la reprise de l'économie française sera « moins rapide » en fin d'année et le chômage devrait grimper autour de 9,5%, selon l'Insee, certains secteurs restant affectés par les contraintes liées à l'épidémie. L'Institut national de la statistique a confirmé sa prévision d'une contraction du PIB d'environ 9% sur l'ensemble de l'année 2020, prévoyant qu'« à la fin de l'année, l'activité économique resterait toujours en deçà de son niveau d'avant-crise », d'environ -4%.

Afrique du Sud, l'économie en chute libre :

L'économie sud-africaine, la plus industrialisée d'Afrique, s'est effondrée de 51% entre avril et juin, a annoncé mardi l'agence de statistiques du pays. Ce recul sans précédent du PIB était anticipé en raison du strict confinement imposé dans le pays à partir du 27 mars, en limitant les déplacements de la population au détriment de la plupart des activités économiques.

Transport maritime Le nouveau car-ferry Badji Mokhtar III bientôt opérationnel

La compagnie algérienne de navigation maritime, Algérie Ferries filiale commerciale de l'ENTMV, a annoncé mercredi l'entrée prochaine en activité de son nouveau car-ferry Badji Mokhtar III livré au début de l'année 2020 par son constructeur l'entreprise chinoise, Guangzhou Shipyard (COMEC). Pour rappel, il avait été mis à flot en avril dernier dans les chantiers de Guangzhou Shipyard au Sud de la Chine. De type RO-RO PAX, "Badji Mokhtar III" est d'une capacité de 1800 passagers et de 600 véhicules. Son coût avoisine les 175 millions de dollars.